Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 6

Artikel: Considérations critiques sur la formation et l'équipement dans le SPLCF
Autor: Hagen, Walter
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367382

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fen aus Kunststoff üblich und kaum mehr wegzudenken.
- Für einen wirkungsvollen Einsatz brauchen wir pro Seilzugapparat mehr Umlenkrollen, Schäkel, Seil- und Verankerungsmaterial.

Neben dem eigentlichen Material fehlen, wie bereits erwähnt, geeignete Instruktionsgrundlagen und Anleitungen für die Geräte, aber auch zur Ermittlung der erforderlichen Zugkraft bzw. der maximalen Belastbarkeit von Verankerungen.
Die Mittel zur Beseitigung dieser Unzulänglichkeiten sind verhältnismässig klein, so dass deren Negierung als unverantwortlich bezeichnet werden muss.

4. Wie weiter?
Wer diese Überlegungen als zu kritisch oder sogar als unbegründet abweisen will, möge bitte bedenken, dass wir uns mit Vorteil in der Übungsphase mit solchen Problemen auseinandersetzen und dafür sorgen, dass mindestens die elementaren Grundlagen vorhanden sind, das heisst:
1. Die Details im Aufgabenbereich des PDB sollten bekannt sein.
2. Das Kader muss die jeweiligen Anforderungen kennen und ist in der Lage, eine entsprechende Ausbildung zu gestalten.
3. Die technischen Voraussetzungen zur Erfüllung des Auftrages sind gegeben, indem
   - die Intruktions- und Übungsunterlagen vorliegen,
   - ein den Aufgaben entsprechendes Gerätesortiment vorhanden ist.

Setzen wir diese Begehren in die Tat um, so sind wir einer effizienten Ausbildung und der daraus resultierenden Steigerung unserer Einsatzbereitschaft ein gutes Stück nähergekommen.

Considérations critiques sur la formation et l'équipement dans le SPLCF

Walter Hagen, Arlesheim

réd. Le service des pionniers et lutte contre la feu (SPLCF) procède par trop selon des schémas qui sont même parfois obsolètes. Les exercices sont trop souvent réalisés dans des locaux inappropriés. Trop souvent les appareils ne font l'objet que de manipulations selon le formel, sans que l'on n'apporte d'éléments plus compliqués à leur maniement. En outre, il manque les moyens techniques sans lesquels la protection civile ne peut pas vraiment être engagée de façon optimale. Tel est l'avis dans tous les cas d'un spécialiste SPLCF à qui nous avons donné la parole dans l'article détaillé ci-après.

1. Organisation d'exercices
Le temps d'instruction dont nous disposons ne nous permet guère d'exercer en profondeur toutes les tâches qui incombent aux services PLCF. Dans de telles circonstances, seuls ceux qui savent distinguer entre l'essentiel et l'accessoire, peuvent arriver à fournir de bonnes prestations. Actuellement, nous surchargeons nos programmes d'exercices de trop d'activités, qui n'ont guère d'effets pédagogiques ou qui relèvent uniquement de la préparation. Ces dernières peuvent aussi être planifiées et exécutées sans instruction spéciale, sous la direction d'un spécialiste formé de manière appropriée. Charger de la sorte nos périodes d'exercices déjà courtes constitue un luxe que nous ne pouvons pas nous offrir et dont nous ne saurions assumer la responsabilité. Il faut au contraire donner une priorité absolue aux tâches qui concernent les prestations d'aide aux personnes en danger. Nous n'aurons conscience de la dimension de cette formule pourtant simple qu'au moment où nous arriverons à imaginer ce que représente une situation de décombres dans le quartier que nous habitons nous-mêmes, c'est-à-dire dans des lieux et pour des choses que nous connaissons bien et pour lesquels nous pouvons apprécier les dommages dans toute leur étendue. Il s'agit principalement des immeubles dans lesquels ont été construits des abris sans sorties de secours sûres. Dans la pratique, nous serions appelés à exécuter nos tâches dans des lieux où un grand nombre de maisons, voire les blocs entiers de maisons d'une rue seraient complètement détruits et où nous devrions organiser non seulement la lutte contre le feu mais encore quantité de travaux de sauvetage des plus divers. Sommes-nous en mesure, par exemple de libérer des entrées de secours obstruées par des décombres en béton? Quels sont à cet égard les appareils à notre disposition? Devrions-nous les concasser où les glisser de côté? A combien de temps doit être évaluée l'opération? Quelles sont les priorités? Autant de questions qui se poseront à nous lors de l'engagement! Toutefois, la véritable maîtrise d'une situation chaotique posant les problèmes ci-dessus ne peut s'acquérir qu'en s'exerçant à l'aide des types de constructions modernes. Les anciennes constructions et les maisons en démolition ne sont pas appropriées. Nous devons par ailleurs nous distancer des images que nous a offertes la dernière guerre mondiale, lors de laquelle les maisons détruites se présentaient comme de simples tas de pierres. Dans les constructions modernes en béton, il faut s'attendre à ce que des dalles entières pesant 50 tonnes et plus obstruent les accès aux personnes prisonnières des décombres. De plus, nous ne devons guère compter sur un appui extérieur. En effet, lors d'événements de ce genre, les voies de passage et les rues sont inaccessibles à la plupart des machines et appareils de chantier.
Il n'est guère imaginable d'établir des principes efficaces d'instruction si l'on ne tient pas compte de considérations de ce genre et si l'on ne se prépare pas en conséquence. Dans le service de pionniers surtout, les évaluations qui ont été réalisées sans les indications préparées en conséquence ont un caractère purement subjectif (voir à ce sujet *Protection civile* no 3/84, pages 46 et 47: «Impossible sans base théorique»). Nos gens doivent gagner en confiance et savoir (particulièrement les cadres) qu'ils peuvent maîtriser également des tâches importantes grâce à une instruction adaptée. Une telle manière de procéder est beaucoup plus utile qu'un spectacle présenté d'une façon raffinée avec des bruits d'avion et quelques petits feux.

2. Instruction
Une période très brève d'introduction et les quelques heures d'un cours de répétition constituent une base à peine suffisante pour maîtriser toutes les tâches incombant au SPLCF. On ne

saurait méconnaître le manque de patience des cadres, qui se répercute infailliblement sur le fonctionnement du service. Cela transparaît d'autant plus dans les unités où il s'agit de motiver des cadres anciens ou actifs des services civils de pompiers. Pour le service du feu, ces gens non seulement apportent la formation qu'ils ont acquise, mais peuvent encore contribuer de façon déterminante à l'instruction des autres lors des engagements, grâce à leurs connaissances pratiques. La situation est moins favorable dans le domaine des pionniers. Dans ce domaine, dont les tâches sont en règle générale sous-estimées, nous ne disposons pratiquement pas de gens que nous pourrions engager immédiatement dans l'instruction. Il nous manque surtout les expériences et les bases semblables à celles que nous avons dans le domaine de la lutte contre le feu. L'instruction dispensée à l'époque aux pionniers se fondait seulement sur quelques suppositions médiocres et sur des formules stéréotypées. Celui qui examinerait sur une assez longue période les exercices, les reportages et les rapports serait inévitablement amené à conclure que l'on n'est guère en mesure de maîtriser les tâches les plus importantes, de poser les problèmes qui en découlent et d'élaborer un programme en conséquence. En outre, on a évalué de façon erronée l'efficacité et les diverses possibilités d'engagement des appareils. On se contente de quelques modes d'engagement dont certains sont loin d'avoir l'utilité qu'on leur prête. On consacre également trop de temps aux manipulations simples des appareils, sans simuler des niveaux divers de difficultés ou des moments de danger. Tant que l'on ne définit pas concrètement les tâches, on ne pourra pas obtenir les effets pédagogiques requis dans le service des pionniers.

Notre instruction pourra réussir à atteindre ses objectifs lorsque nous amènerons nos cadres à pouvoir:

1. assimiler ce que peuvent être des situations de décombres dans des zones bâties;
2. définir et isoler chaque tâche et exercer les éléments qui la compose (exercices standards, automatismes);
3. donner aux exercices un sens approprié à l'engagement.

3. Matériel

Chaque commune devrait se pencher sur les problèmes de matériel uniquement en prenant en considération l'ensemble des tâches à exécuter et en tenant compte des circonstances locales. Les travaux d'établissement des effectifs en matériel et de planification réalisés par les pompiers civils constituent à cet égard de précieuses bases, s'ils sont complétés par les exigences et les prescriptions de la protection civile. A ce sujet, il serait indiqué de faire preuve d'un esprit critique quant au matériel des pionniers. Lorsqu'on évalue les tâches de ce service du point de vue technique, on constate qu'à plusieurs égards, la dotation et la convenance du matériel ne paraisent pas satisfaisantes et ne correspondent plus guère à l'état des développements actuels de la technologie. En raison de cet appareillage, il n'est possible d'exécuter les exercices qu'avec des pertes de temps considérables et dans des conditions de travail parfois dangereuses.

Le fait de soulever de lourdes charges dans les décombres avec des vérins hydrauliques constitue une opération dangereuse. Ceux-ci ne peuvent guère être engagés et ils sont inappropriés pour certaines hautes constructions. Il exite aujourd'hui des coussins de levage pneumatiques qui peuvent être utilisés partout, qui glissent moins facilement et qui développent une puissance beaucoup plus grande.

Il manque le matériel de cordage nécessaire pour arrimer les lourdes charges. Celui dont on dispose est inadéquat et ne permet guère d'utiliser au maximum la force des palans. C'est pourquoi dans la pratique, on utilise généralement des boucles de treuillage démultiplié en plastique, dont on ne peut guère se passer.

Pour engager efficacement les appareils de cordage, nous avons besoin de davantage de poulies d'enroulement, de mousquetons, de câbles et de matériel d'ancrage.

A côté de ce matériel approprié, ainsi que nous l'avons mentionné, ce qui manque, ce sont les bases d'instruction adéquates, les directives pour le fonctionnement des appareils, mais également pour élucider la force de traction nécessaire ou la charge maximum des ancrages. Les moyens nécessaires à éliminer ces inconvénients sont relativement modestes, si bien que l'on doit considérer comme irresponsable de ne pas les acquérir.

Une situation réaliste d'une catastrophe: plus de théorie... (Photo: Dukas)

Qu'en pensez-vous?

Réd. Les demandes et les constatations quelque peu provocatrices de cet article vont faire «sortir du bois» l'un ou l'autre membre du service PLCF. Partagez-vous le point de vue de son auteur? Avez-vous fait des expériences semblables? Ou estimez-vous que les considérations émises dans cet article ne sont pas pertinentes pour un pays de la grandeur du nôtre? Votre opinion nous intéresse, écrivez-nous – si possible à la machine – à l'adresse suivante: Rédaction *Protection civile*, SPLCF, case postale 2259, 3001 Berne.